



## **CHARGE(E) DE MISSION (H/F)**

**« Efficacité énergétique »**

Réf. **CMEE 2020**

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NoTRE et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km<sup>2</sup>, elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 5 schémas directeurs : SCoT, PCAEM, PMHH, SMAN et PPBE au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services organisés en deux directions générales adjointes et un secrétariat général se développent et représentent près de 90 collaborateurs.

A l'heure où les grandes métropoles prennent conscience de leur responsabilité fondamentale pour améliorer la qualité de l'air, la loi confie à la métropole du Grand Paris la compétence en matière de lutte contre la pollution atmosphérique et la responsabilité d'engager les actions déterminantes en faveur de la réduction de la pollution. Dès sa création, la Métropole s'est engagée dans ce domaine, actions renforcées depuis les délibérations du 8 décembre 2017, votées à l'unanimité, approuvant le plan climat air énergie métropolitain en 2018 et clarifiant les domaines d'intervention de la métropole. La Métropole pilote notamment la zone à faibles émissions qui regroupe déjà plus de 50 communes à l'intérieur de l'autoroute A86, un ambitieux programme de rénovation thermique des logements et du petit tertiaire (SARE) et l'élaboration du schéma directeur des énergies.

### **CONTEXTE DU POSTE**

Au sein de la Direction de l'environnement, de l'eau et du climat, le/la chargé(e) de mission est placé(e) sous l'autorité de la Responsable du pôle développement durable, en lien avec le chef de projet qui pilote spécifiquement la mise en œuvre du plan climat air énergie métropolitain et en collaboration étroite avec la direction de l'habitat et de l'hébergement.

Le poste de chargé(e) de mission « Efficacité énergétique » est une création de poste, qui s'inscrit dans le renforcement de la Direction, la constitution de pôles et la structuration d'une équipe dédiée aux questions énergétiques.

L'adoption du Plan climat air énergie (PCAEM) a constitué en 2019 un acte important et fondateur.

## POSTE A POURVOIR

### Missions et responsabilités :

Le/la titulaire est chargé(e) du pilotage des actions métropolitaines en matière de rénovation énergétique des bâtiments.

#### ***Pilotage et suivi de la mise en œuvre du Programme de rénovation thermique (SARE)***

- Pilotage de la convention territoriale avec les signataires et les partenaires du Programme ;
- Déployer à l'échelle métropolitaine les plateformes territoriales de la rénovation énergétique : CoachCopro (copropriétés) et PassRénoHabitat (maisons individuelles) ;
- Mettre en place un observatoire métropolitain de la rénovation énergétique ;
- Définir un plan de communication coordonné sur la rénovation des logements ;
- Mettre en place des expérimentations (subvention audits, zones de rénovation concertée, formation des professionnels) ;
- Coordination avec les programmes CEE FACILARENO et RECIF.

#### ***Animation de la fédération métropolitaine des agences locales de l'énergie et du climat (ALEC)***

- Compléter la couverture du territoire métropolitain par des espaces FAIRE ;
- Accompagnement technique et méthodologique pour l'animation de réunions et d'ateliers avec les ALEC et espaces FAIRE ;
- Animation du volet « rénovation énergétique » de la COP métropolitaine organisée le 2 juillet 2019.

#### ***Animation d'un Plan Bâtiment Durable métropolitain***

- Développer et animer un Plan Bâtiment Durable métropolitain, en lien avec les collectivités, les syndicats d'énergie et les acteurs métropolitains ;
- Instruction des dossiers « rénovation énergétique » déposés dans le cadre du FIM ;
- Mettre en place une démarche d'accompagnement technique et méthodologique des communes ainsi que des établissements publics territoriaux sur la rénovation du patrimoine public (en lien avec le réseau EKOPOLIS et la démarche Bâtiment Durable Francilien) ;
- Mettre en place un plan métropolitain de rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

## PROFIL DU CANDIDAT

### Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés :

- Expérience indispensable dans le domaine de l'organisation des politiques publiques de la transition écologique et énergétique et de la rénovation thermique ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité, en particulier en Île-de-France ;
- Capacité à apporter une expertise technique et accompagner la prise de décision ;
- Capacité à animer des réunions ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques indispensable (Word, Power Point, Excel).

Connaissances complémentaires qui seraient appréciées :

- Expérience opérationnelle en matière de conduite d'opération de rénovation thermique ;
- Capacités requises : Adaptation ; autonomie avancée ; négociation et concertation ;
- Qualités requises : Diplomatie, dynamisme, rigueur, efficacité, créativité ; aisance rédactionnelle.

### Formation requise et expérience :

- Formation d'ingénieur ou de niveau Master (Bac + 5) en efficacité énergétique, thermique des bâtiments, animation territoriale, gestion de projet.
- Expérience professionnelle de 5 ans minimum dans un poste similaire.

## MODALITES DE RECRUTEMENT

- Cadre de catégorie A, filière technique ;
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans) ;
- Poste à pourvoir dès que possible ;
- Le poste requiert de se déplacer régulièrement dans Paris et sur le périmètre métropolitain ;
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois ;
- Candidature constituée d'une lettre de motivation et d'un CV à adresser par mail sous la référence **CMEE 2020** à [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr)

## ACCES

- Le siège de la Métropole est situé 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare ou Chevaleret (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)